UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
DE PARIS

PALMARÈS
DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS
DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1892-1893

RAPPORT
SUR LES CONCOURS DES PRIX

NOTICE SUR LES PRIX DE FONDATIONS



PARIS

IMPRIMERIE DELALAIN FRÈRES

1 ET 3, RUE DE LA SORBONNE

1893

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1892-1893

RAPPORT SUR LES CONCOURS DES PRIX

NOTICE SUR LES PRIX DE FONDATIONS



PARIS

IMPRIMERIE DELALAIN FRÈRES

1 ET 3, RUE DE LA SORBONNE

1893

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

ADMINISTRATION

MM. G. PLANCHON, Directeur, ✻, ❦ I.
A. MILNE-EDWARDS, Assesseur, Membre de l'Institut, O ✻, ❦ I.
E. MADOULÉ. Secrétaire, ❦ I.

PROFESSEURS.

MM. A. MILNE-EDWARDS, O ✻, ❦ I. Membre de l'Institut	Zoologie.
PLANCHON, ✻, ❦ I.	Matière médicale.
RICHE, O. ✻, ❦ I.	Chimie minérale.
JUNGFLEISCH, ✻, ❦ I.	Chimie organique.
LE ROUX, ✻ ❦ I.	Physique.
BOURGOIN, O, ✻. ❦ I.	Pharmacie galénique.
BOUCHARDAT, ❦ I.	Hydrologie et minéralogie.
MARCHAND, ❦ I.	Cryptogamie.
PRUNIER, ❦ I.	Pharmacie chimique.
MOISSAN, ✻, ❦ I, Membre de l'Institut	Toxicologie.
GUIGNARD, ❦ I.	Botanique.
VILLIERS-MORIAMÉ, ❦ I, *agrégé.*	Chimie analytique. *(Cours complémentaire).*

Directeur et professeur honoraire : M. CHATIN, Membre de l'Institut, O ✻, ❦ I.
Professeur honoraire : M. BERTHELOT, Membre de l'Institut, G. O. ✻, ❦ I.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. BEAUREGARD, ❦ I.
VILLIERS-MORIAMÉ, ❦ I.
LEIDIÉ, ❦ A.
GAUTIER.

MM. BOUVIER, A. ❦.
BOURQUELOT ❦ A.
BÉHAL.

CHEFS DES TRAVAUX PRATIQUES

MM. OUVRARD : 1re année.	Chimie.
LEXTREIT, ❦ A. : 2e année.	Chimie.
RADAIS.	Micrographie.
QUESNEVILLE, ❦ A.	Physique.

Bibliothécaire : M. DORVEAUX, ❦ A.

L'Assemblée de l'École supérieure de Pharmacie de Paris s'est réunie le 15 juillet 1893, dans la salle de ses séances, sous la présidence de M. Planchon, Directeur, à l'effet d'entendre la lecture et de procéder à la discussion des rapports présentés par les jurys des divers Concours qui ont eu lieu pour l'obtention des prix à décerner par l'École en 1893.

A la suite du compte rendu de ses opérations fait par chaque commission, l'Assemblée, délibérant sur les propositions qui lui étaient soumises, a arrêté la liste des lauréats des prix accordés par l'État, des prix de Travaux Pratiques et de Fondations.

Sa délibération a été approuvée par décision ministérielle du 12 septembre 1893.

L'Assemblée avait, en outre, désigné M. Béhal, agrégé, pour présenter le rapport général annuel sur la tenue et les résultats desdits concours. Ce document a été lu et approuvé dans la réunion plénière du 4 novembre. L'Assemblée en a voté l'impression à la suite du Palmarès de 1893.

La remise des prix et médailles aux lauréats réunis a été faite, en séance privée, par M. le Directeur, assisté de M. Madoulé, Secrétaire de l'École, qui a proclamé les noms des étudiants désignés ci-après :

PALMARÈS

**Des Prix décernés aux lauréats de l'École supérieure de Pharmacie de Paris,
à la suite des Concours de l'année scolaire 1892-1893.**

PRIX DE L'ÉCOLE.

PREMIÈRE ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'argent. — 30 francs de livres).

M. GESTEAU (Jules-Ernest, né à Gorron (Mayenne), le 31 mai 1871.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. LOISEAU (Alexandre-Paul-Félix), né à Clichy (Seine), le 12 novembre 1869.

Citations honorables :

MM. VALEUR (Armand); TILLIER (Pierre); TIFFENEAU (Marc).

DEUXIÈME ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'argent. — 75 francs de livres.)

M. PETIT (Silvain), né à Saint-Sulpice-de-Guérétois (Creuse), le 1er mai 1869.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. LONGUET (Paul), né à Paris, le 23 mars 1871.

Citation honorable :

M. VRIGNAUD (Gustave).

TROISIÈME ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'or de 300 francs).

M. Tête (Nicolas), né à Montbard (Côte-d'Or), le 19 septembre 1868.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Topin (Jules), né à Vervins (Aisne), le 15 novembre 1868.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES.

PREMIÈRE ANNÉE.

CHIMIE.

Médailles d'argent :

M. Baugé (Georges), né à Roquefort (Aveyron), le 28 août 1869.

M. Frétard (Jules), né à Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir), le 25 juin 1873.

Citations honorables :

MM. Loiseau (Paul-Félix); Théry (André-Auguste).

DEUXIÈME ANNÉE.

PHYSIQUE.

Médaille d'argent :

M. Bruneau (Fernand), né à la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), le 7 septembre 1868.

Citations honorables :

MM. Trouvé (Charles); Rigaud (Paul-Albert).

TROISIÈME ANNÉE.

MICROGRAPHIE.

Médailles d'argent :

M. Guérin (Paul), né à Ribemont (Aisne), le 19 septembre 1868.

M. Topin (Jules), né à Vervins (Aisne), le 15 novembre 1868, déjà nommé.

Citations honorables :

MM. Thompson (Albert); Souillard (Charles).

CHIMIE.

Médailles d'argent :

M. Tête (Nicolas), né à Montbard (Côte-d'Or), le 19 septembre 1868, déjà nommé.

M. Cordier (Paul-Louis), né à Saulieu (Côte-d'Or), le 15 mars 1869.

Citations honorables :

MM. Thompson (Albert), déjà nommé; Topin (Jules), déjà nommé.

PRIX DE FONDATIONS.

Prix Ménier (600 francs. — Médaille d'argent).

M. Chevallier (Joseph), né à Pithiviers (Loiret), le 19 mars 1866.

Prix Laroze (500 francs).

M. Sonnié-Moret (Louis), pharmacien de 1re classe.

Prix Laillet (500 francs).

M. Grandvilliers (Georges) né à Aschères-le-Marché (Loiret), le 26 juin 1868.

PRIX LEBEAULT (500 francs).

M. TÊTE (Nicolas), né à Montbard (Côte-d'Or), le 16 septembre 1868, déjà nommé.

PRIX DESPORTES (700 francs).

M. GUÉRIN (Paul), né à Ribemont (Aisne), le 19 septembre 1868, déjà nommé.

PRIX HENRI BUIGNET.

1er *Prix* (600 francs).

M. SAVOIRE (Victor-Camille), né à Marchenoir (Loir-et-Cher), le 6 juillet 1869.

2e *Prix* (400 francs).

M. BLAISE (Edmond-Émile), né à Montreuil-sous-Bois (Seine), le 23 février 1872.

PRIX GOBLEY BIENNAL (2000 francs).

Par délibération en date du 15 juillet 1893, l'Assemblée de l'École, conformément aux propositions du jury, a décidé d'attribuer, sur le montant du prix Gobley :

A M. MESLANS, pharmacien de 1re classe, une somme de 1500 fr.

A M. VAUDIN, pharmacien de 1re classe une somme de 500 fr.

RAPPORT

De M. BÉHAL, agrégé,

SUR LES CONCOURS DES PRIX

MESSIEURS,

L'assemblée de l'École m'a fait l'honneur de me nommer rapporteur des trois séries de concours qui ont eu lieu à la fin de cette année scolaire.

Comme toujours, le nombre des candidats a souvent été peu élevé, mais il n'y a pas raison de s'en étonner. Les élèves ayant entre eux de nombreux points de contact font une première sélection, et tel qui cependant a travaillé toute l'année ne se présentera pas au concours, parce qu'il suppose, souvent à tort du reste, tel autre élève mieux préparé.

Cette façon de faire est souvent préjudiciable; car il faut toujours mettre en ligne de compte les aléas du concours, et de plus il arrive parfois qu'au dernier moment le candidat qu'un grand nombre de suffrages avait désigné ne se présente pas, par crainte du concours ou par modestie.

PRIX DE L'ÉCOLE.

1re année.

Cinq candidats ont pris part à toutes les épreuves du concours. Les questions données par le jury étaient les suivantes :

1° Composition écrite :

CHIMIE. — *Du fer et de ses oxydes.*

PHYSIQUE. — *Donner l'expression du poids d'un litre d'air atmosphérique en tenant compte de la pression de la température, de la tension de la vapeur d'eau. Énoncer les lois qui justifient cette expression.*

BOTANIQUE. — *De l'Androcée. — Exposer d'abord ses caractères morphologiques externes et ensuite leur importance dans l'étude des familles.*

2° Épreuve orale :

1° *Azotate d'argent. Chlorure, bromure, iodure d'argent.*
2° *Reconnaissance de 25 plantes fraîches.*

3° Épreuve pratique :

Analyse qualitative d'un mélange renfermant : 1° Chlorure de baryum; 2° Phosphate de chaux; 3° Chlorure de cadmium.

Le jury accorde :

Le *premier prix* à M. GESTEAU, qui obtient 75 points sur 100;

Le *second prix* à M. LOISEAU, qui obtient 72 points sur 100;

Une *mention honorable* à M. VALEUR, qui obtient 68 p. 50 sur 100.

Une *seconde mention honorable* à MM. TILLIER et TIFFENEAU.

2e année.

Cinq candidats ont pris part au concours définitif.

Première épreuve. — Composition écrite.

CHIMIE ORGANIQUE. — *Des hexoses.*
MATIÈRE MÉDICALE. — *Des euphorbiacées.*

Seconde épreuve.

Reconnaissance de 40 échantillons de matière médicale et de 10 plantes fraîches, avec dissertation sur la noix de galle.

Troisième épreuve.

L'épreuve pratique comportait :

1° *L'analyse qualitative d'un mélange de sels contenant six acides ou bases.*

2° *Dosage du soufre dans un sulfure alcalin.*

Le jury accorde :

Le *premier prix* à M. PETIT, qui obtient 145 p. 75 sur 190;

*

Le *second prix* à M. LONGUET, qui obtient 131 points sur 190;

Une *mention honorable* à M. VRIGNAUD, qui obtient 102 p. 50 sur 190.

3e année.

Trois candidats ont subi toutes les épreuves.

La composition écrite portant sur la Zoologie, la Toxicologie et la Pharmacie comprenait les questions suivantes :

ZOOLOGIE. — *Appareil digestif et digestion.*

TOXICOLOGIE. — *Recherche toxicologique de l'oxyde de carbone.*

PHARMACIE. — *Dissociation des sels par l'eau; application de ce phénomène à la préparation des sels basiques employés en pharmacie.*

Les épreuves pratiques portaient sur la Toxicologie et la Physique.

Dans la première, les candidats ont eu à rechercher et à estimer le plâtrage dans un vin et à y déceler une substance toxique qui était l'acide salicylique.

Dans la seconde, portant sur la Physique, les candidats ont eu à déterminer la densité du Rutile.

A l'épreuve orale, les candidats ont eu à reconnaître 10 spécimens de Zoologie, 10 minéraux et 10 préparations pharmaceutiques; et ensuite à faire une dissertation de 5 minutes sur le Castor.

Le jury accorde :

Un *premier prix* à M. TÊTE, qui obtient 67 p. 70 sur 100;

Un *second prix* à M. TOPIN, qui obtient 65 p. 38 sur 100.

Le jury exprime en outre sa satisfaction sur la valeur des diverses épreuves, et regrette que, vu le petit nombre de points qui sépare les deux concurrents, il ne soit pas possible de donner 2 premiers prix *ex æquo*, ou, tout au moins, d'égaliser les avantages faits aux deux candidats.

1re année : Chimie.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES.

En première année, 20 élèves, désignés d'après leurs notes antérieures, ont pris part au concours définitif.

Le jury a été très satisfait, et il a accordé :

1° La *première médaille* à M. Baugé, qui a obtenu 224 points au lieu de 198 obtenus l'an dernier;

2° La *deuxième médaille* à M. Frétard, qui a obtenu 223 points;

3° Une *première citation honorable* à M. Loiseau, qui a obtenu 219 points;

4° Une *deuxième citation honorable* à M. Théry, qui a obtenu 219 points.

2e année Physique.

Dix-neuf élèves avaient été admis à prendre part au concours de physique, quatorze ont répondu à l'appel. Ce concours a consisté en deux épreuves, une épreuve préliminaire et une épreuve définitive.

L'épreuve préliminaire consistait dans la détermination d'une densité de vapeur par la méthode de Dumas.

Le corps choisi était le tétrachlorure de carbone D = 5,30.

L'épreuve définitive comportait deux manipulations :

1° *Densité d'un corps solide soluble dans l'eau* (chlorate de potasse D = 2,25);

2° *Reconnaître un métal au moyen du spectroscope* (dissolution de chlorure de baryum colorée avec du bleu d'aniline).

Le jury accorde :

La *médaille* à M. Bruneau, qui a obtenu 139 points;

La *première mention honorable* à M. Trouvé, qui a obtenu 130 points;

La *deuxième mention honorable* à M. Rigaud, qui a obtenu 128 points.

3e année : Chimie analytique.

Vingt candidats ont pris part aux épreuves définitives sur un maximum de 210 points, et ont obtenu :

MM.	Tête	200 points;
	Cordier	198 points;
	Thompson . . .	189 points;
	Topin.	185 points.

Le jury accorde, en conséquence :

La *première médaille* à M. Tête;

La *deuxième médaille* à M. Cordier;
Une *première mention honorable* à M. Thompson;
Une *deuxième mention honorable* à M. Topin.

3e année : Micrographie

Les deux premiers concours éliminatoires ont laissé en présence 7 candidats.

Le concours définitif (50 points) comprenait deux épreuves :

1° *Essai de détermination d'une tige jeune* (solanum tuberosum) *par les caractères histologiques seulement.*

2° *Détermination d'un champignon parasite d'un Phanérogame* (phase d'automne du *Puccinia Cirsii*).

Ces deux questions ont été particulièrement bien traitées par MM. Guérin et Topin.

Le jury a accordé :

1° Une *première médaille* à M. Guérin, qui a obtenu 90 points sur un maximum de 100;

2° Une *deuxième médaille* à M. Topin, qui a obtenu 86 points;

3° Une *première mention honorable* à M. Thompson, qui a obtenu 74 points;

4° Une *deuxième mention honorable* à M. Souillard, qui a obtenu 67 points.

Prix de Fondations.

Prix Ménier. — Trois mémoires ont été déposés à l'École sur la question proposée cette année pour le prix Ménier : *Des Magnoliacées.* Ils témoignent tous, à des degrés divers, d'un effort très louable.

M. Guégen, le plus jeune des concurrents, entre à peine dans la carrière pharmaceutique; il est encore stagiaire dans une localité de la Sarthe, loin des collections scientifiques. Malgré cela, M. Guégen a déposé un mémoire bien conçu et présentant une étude soignée des quelques produits qu'il a eus sous la main. Il n'est pas douteux qu'une fois entré à l'École, M. Guégen ne profite beaucoup des ressources qu'il y trouvera.

M. Blanquier a présenté une monographie bien faite des Magnoliacées; mais son travail n'ajoute pas beaucoup de faits nouveaux à leur histoire.

M. Chevallier a ajouté à la monographie des produits des Magnoliacées la note personnelle, qui différencie son travail des précédents; non seulement il a tâché de donner les caractères anatomiques des principaux genres, mais il a cherché à montrer le siège des principes tels que l'huile essentielle et le mucilage. Pour ce dernier corps, il a employé un réactif particulier : le rouge de Ruthénium.

En conséquence, le jury a accordé le prix Ménier à M. Chevallier, qui a obtenu 79 points sur un maximum de 100.

Prix Laillet. — Quatre candidats ont pris part au concours. Les épreuves comportaient :

1° Une composition écrite ayant pour sujet : *Des composés pyrogénés employés en pharmacie et en particulier de la Créosote.*

2° *Une épreuve orale et une épreuve de reconnaissance réunies.*

Le prix a été accordé à M. Grandvilliers, classé premier avec 62 points sur 100.

Prix Buignet. — Trois candidats ont pris part au concours.

L'épreuve consistait en une composition écrite comportant deux questions :

1° *Action chimique des courants.*

2° *Polarisation rectiligne.*

Le jury accorde :

Le *premier prix* Buignet à M. Savoire, qui a obtenu 75 points sur un maximum de 100;

Le *deuxième prix* à M. Blaise, qui a obtenu 60 points.

Prix Desportes. — Un seul candidat, M. Guérin, s'est présenté au concours.

Les épreuves étaient les suivantes :

1° Composition écrite : *Caractères anatomiques des Crucifères : canaux sécréteurs, leur distribution. Principes de la classification dans cette famille.*

2° *Une reconnaissance de 60 plantes fraîches phanérogames et cryptogames.*

3° *Une étude histologique qui a porté eette année sur la strueture d'une racine de Chieoracée (salsifis).*

4° *Enfin une appréciation du travail du eandidat aux travaux pratiques des deux semestres.*

M. Guérin a obtenu 89 p. 58 sur 100 points.

Cette note est excellente, et le jury accorde le prix Desportes à M. Guérin.

Prix Lebeault. — Cinq candidats ont pris part au concours. Le prix Lebeault étant cette année attribué à la *Zoologie*, le concours comprenait deux épreuves : l'une écrite sur un sujet de zoologie : *les Ruminants;* l'autre, sur la *reeonnaissanee d'un certain nombre d'animaux et de pièces anatomiques.*

Le jury accorde le prix Lebeault à M. Tète, qui a obtenu 31 points sur un maximum de 40.

Prix Laroze. — Un seul candidat s'est présenté, M. A. Sonnié-Moret, pharmacien des hôpitaux de Paris.

Son travail est une brochure de 108 pages intitulée : *De la reeherche toxicologique de la Cocaïne.*

L'auteur examine tout ce qui a été fait, à ce point de vue, le contrôle et y ajoute de nombreuses observations.

Le jury accorde le prix Laroze à M. A. Sonnié-Moret.

Prix Gobley. — Il a été présenté 6 mémoires pour le prix Gobley :

1° Un livre de M. Bernhard intitulé : *Les médicaments oubliés; la thériaque.*

2° Un manuscrit de M. Boudet intitulé : *Études physieo-ehimiques des terres arables.*

3° Un opuscule imprimé de M. Ducung, ayant trait à une *Étude sur le dosage clinique de l'acide urique par l'hyposulfite de euivre.*

4° Un livre de M. Guérin intitulé : *Traité d'Analyse ehimique.*

5° Une thèse de Doctorat ès sciences de M. Meslans, ayant pour titre : *Reeherches sur quelques fluorures organiques de la série grasse.*

6° Un extrait du Bulletin de la Société chimique de Paris de M. Vaudin, ayant pour titre : *Étude sur la constitution du lait.*

Le jury propose d'attribuer sur la valeur du prix Gobley : 1 500 francs à M. Meslans, pour son *travail sur les fluorures organiques,* et 500 francs à M. Vaudin, pour son *étude sur le lait.*

Je ne voudrais pas terminer cette longue énumération sans établir un parallèle entre les résultats des deux derniers concours.

Les concours de travaux pratiques ont été très brillants, cette année; il suffira pour le montrer de mettre côte à côte les notes obtenues par les lauréats avec celles obtenues l'an dernier.

1892		1893	
1re année.		1re année.	
1er Prix	198	1er Prix	224
2e Prix	195	2e Prix	223
1re Mention *ex æquo*	191	1re Mention	219
		2e Mention	219
3e année. *Micrographie.*		3e année. *Micrographie.*	
1er Prix	82	1er Prix	90
2e Prix	78.5	2e Prix	86
1re Citation	73	1re Citation	74
2e Citation	69.5	2e Citation	67
3e année. *Chimie analytique.*		3e année. *Chimie analytique.*	
1er Prix	195	1er Prix	200
2e Prix *ex æquo*	193	2e Prix	198
1re Mention	192	1re Mention	189
2e Mention	»	2e Mention	185

La comparaison de ces chiffres est suffisamment éloquente; il semble qu'il y a là une poussée générale, une ascension brusque, remarquable surtout en première année. Déjà, l'an dernier, ces concours avaient été brillants, et cette année est meilleure encore que la précédente.

Ce que nous venons de dire des *Prix de Travaux pratiques* s'applique également aux *Prix de l'École*. En première année, nous trouvons, en effet, pour les lauréats, les notes suivantes :

75 — 72 — 68,50 — 64,

au lieu de

74 (*ex æquo*) — 66,5 — 64 — 59 — 43,5 — 40.

En deuxième année, nous trouvons :

145,75 — 131 — 102,5,

au lieu de

135,2 — 123,4 — 82,25.

En troisième année :

67,70 — 65,38 — 48;

et pour l'année 1892, ramenée au même coefficient :

77 et 52.

Les *Prix de Fondation* ont subi également un accroissement notable. Si, en effet, l'on écarte le *Prix Gobley* biennal, on trouve un total de 17 candidats; l'année 1891 n'en avait présenté que 12. On constate donc un retour accentué vers l'étude.

La Pharmacie semble avoir, depuis longtemps, oublié qu'elle a été le berceau d'un grand nombre de sciences. Il y a aujourd'hui pléthore de pharmaciens; mais cette pléthore, au lieu de créer une sélection fournissant un grand nombre d'hommes remarquables, n'a servi qu'à établir une âpre lutte commerciale et, par cela même, à abaisser le niveau de la profession.

Le temps n'est peut-être pas loin où le pharmacien se rappellera qu'il est avant tout homme de science; et nous sommes persuadé qu'alors la profession brillera d'un nouvel éclat.

NOTICE

SUR LES PRIX DE FONDATIONS

INSTITUÉS A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

Prix Ménier.

Par une lettre en date du 4 novembre 1859, M. Ménier, pharmacien droguiste à Paris, offrait à l'École supérieure de Pharmacie un coupon de rente de 500 francs pour la fondation d'un prix spécial de matière médicale, à décerner annuellement sous son nom.

Un décret du 17 décembre 1859 autorisa l'École de Pharmacie à accepter cette fondation.

L'article 2 stipulait que, lorsque le prix ne serait pas attribué, les arrérages de la rente seraient capitalisés pour augmenter la valeur des prix à décerner les années suivantes.

En outre, un arrêté ministériel en date du 17 février 1866, autorisait l'École à décerner au lauréat du prix Ménier une médaille d'argent dont la valeur serait également prélevée sur les arrérages de la rente.

Par suite de ces dispositions et en vertu d'une décision ministérielle du 27 octobre 1877, la valeur annuelle du Prix Ménier a été portée à 600 francs, plus une médaille d'argent.

Sont admis à concourir en vue de l'obtention dudit prix, les élèves ayant pris au moins quatre inscriptions dans une École supérieure de pharmacie ou six dans une École préparatoire, et les élèves en pharmacie justifiant au moins de deux ans de stage régulier, soit dans les pharmacies civiles, soit dans les hôpitaux civils, militaires ou de la marine.

Le programme du concours comporte trois épreuves, parmi lesquelles une dissertation écrite en français ou mémoire sur un sujet d'histoire naturelle médicale donné chaque année par l'École. Ce mémoire doit être remis au secrétariat le 28 juin au plus tard.

Prix Laillet.

Aux termes de son testament en date du 4 mars 1866, M. Laillet (Frédéric-Edmée), ancien pharmacien à Paris, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 20 000 francs pour la fondation de deux prix annuels d'une valeur de 500 francs.

Par décret du 20 avril 1876, le ministre de l'instruction publique était autorisé à accepter ce legs au nom de l'État.

Toutefois, en suite d'un jugement rendu par le tribunal de Pithiviers, le 7 janvier 1881, le montant dudit legs s'est trouvé réduit à la somme de 14 278 fr. 50.

La rente, qui ne dépassait pas 500 francs, fut appliquée, par arrêté du 24 mars 1882, à l'institution d'un prix annuel de même valeur qui, sous la dénomination de son fondateur, devait être affecté alternativement à la Pharmacie et à la Zoologie.

Le règlement qui détermine la nature des épreuves admet les seuls élèves de troisième année à concourir en vue de l'obtention du prix Laillet. Le concours est ouvert au mois de juillet.

Prix Laroze.

Par un testament olographe du 20 avril 1868, M. Paul Laroze, ancien pharmacien, décédé à Paris, le 27 février 1871, a légué à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10 000 francs pour la fondation d'un prix annuel de 500 francs à décerner, sous son nom, au meilleur mémoire écrit en français, imprimé ou manuscrit, sur l'analyse qualitative ou quantitative, pour tâcher de prévenir les erreurs dans les rapports ou analyses chimiques.

Un décret en date du 31 janvier 1874 a autorisé l'acceptation du legs. L'assemblée des professeurs de l'École, aux termes d'un arrêté en date du 1er mai 1879, désigne chaque année la branche de la science dans laquelle les concurrents, qui devront être reçus pharmaciens de 1re ou de 2e classe ou élèves inscrits dans une École supérieure de Pharmacie de France, choisiront leur sujet.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat du 20 au 28 juin.

Prix Gobley *biennal.*

M. Gobley, membre de l'Académie de médecine, ancien agrégé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, décédé le 1er septembre 1876, léguait à ladite École, par un testament olographe en date du 28 novembre 1872, une rente annuelle et perpétuelle de 1 000 francs en 3 pour 100, exempte de tous frais, destinée à fonder près cet établissement, un prix de 2 000 francs qui serait décerné, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur travail soit sur un sujet proposé par l'École, soit sur un sujet quelconque se rattachant aux sciences pharmacologiques.

L'acceptation de cette fondation fut autorisée par décret du 26 juin 1877.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat au moment de l'inscription des candidats, du 20 au 28 juin.

Prix Lebeault.

Par testament olographe en date du 22 octobre 1874, M. Lebeault (Joseph), pharmacien à Paris, décédé le 20 juin 1875, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10 000 francs, dont l'acceptation, au nom de l'État, fut autorisée par un décret du 8 février 1877, au profit de cet établissement.

Le décret stipulait que ladite somme serait placée en rentes sur l'État 3 pour 100 et les arrérages affectés à la fondation d'un prix annuel (dont la valeur fut ultérieurement fixée à 500 francs par arrêté en date du 18 juillet 1877), qui serait décerné aux élèves de ladite École, à la suite d'un concours portant alternativement sur la Pharmacie et la Zoologie médicale.

Le concours a lieu tous les ans au mois de juillet; sont admis à y prendre part, dans les conditions déterminées par un règlement spécial, les élèves de deuxième année pour la Pharmacie, les élèves de troisième année pour la Zoologie.

Prix Desportes.

M. Desportes (Eugène-Henri), membre de l'Académie de médecine, par un acte notarié en date du 3 décembre 1874, avait

fait don à l'École supérieure de Pharmacie de Paris d'un titre de rente de 700 francs pour la fondation d'un prix annuel de pareille somme à décerner, après concours, à un élève de cet établissement.

L'acceptation de cette libéralité par le ministre de l'instruction publique, au nom de l'État, fut autorisée par un décret du 22 janvier 1875.

En outre, un arrêté en date du 14 juillet 1875, portant règlement du concours, disposait que le prix Desportes, consistant en une somme de 700 francs, qui pourrait être augmentée du montant des arrérages provenant de la valeur des prix non attribués antérieurement, serait décerné à l'élève « qui se serait le plus distingué dans les travaux pratiques de micrographie, dans les études de botanique générale, anatomie, organographie et physiologie et dans la connaissance des plantes ».

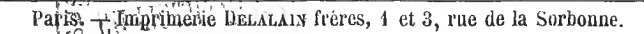
Tous les élèves appelés à suivre, pendant l'année scolaire, les travaux pratiques de micrographie sont admis à prendre part au concours, ouvert au mois de juillet.

Prix Henri Buignet.

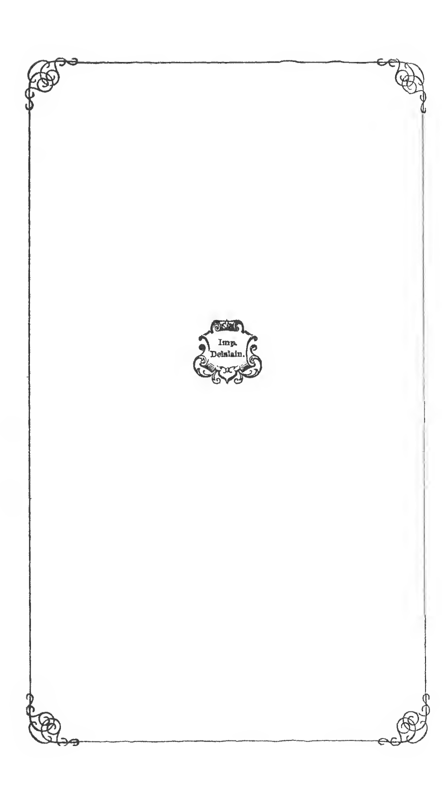
Par un acte notarié en date du 19 mai 1877, Mme Hallays (Amélie-Louise), veuve de M. Henri Buignet, en son vivant professeur de physique à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, faisait donation à ladite École d'un titre de 1 000 francs de rente 3 pour 100 sur l'État français pour la fondation de deux prix annuels de physique, l'un de 600 francs, l'autre de 400 francs, à décerner, après concours, à deux élèves de cet établissement, sous le titre de « Prix Henri Buignet ».

Un décret en date du 18 juillet 1877 autorisa le ministre de l'instruction publique à accepter cette donation.

Les élèves qui ont suivi avec assiduité les manipulations de physique de l'année sont seuls admis à prendre part au concours, qui a lieu au mois de juillet.



Paris. — Imprimerie Delalain frères, 1 et 3, rue de la Sorbonne.



Imp.
Delalain.